

Connexion Le Corner – Clubs



Pour commander sur le site Le Corner (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation acheteur Le Corner sur Portailclubs (<https://portailclubs.fff.fr/>)

Si le club ne dispose pas de compte Portailclubs :

- Etape 1 : Créez un compte FFF et connectez-vous à Portailclubs en identifiant un **administrateur** (voir la vidéo « Comment créer un compte ? » : <https://www.youtube.com/watch?v=fe1NYG-AwRY>).
- Etape 2 : La Ligue doit valider le compte Portailclubs
- Etape 3 : Après validation de la Ligue, connectez-vous avec votre compte FFF sur lecorner.fff.fr via le bouton « Mon compte » en haut à droite de la page Le Corner (<https://lecorner.fff.fr/connexion?back=my-account>)
- Etape 4 : La connexion est réussie si vous atterrissez sur la page ci-dessous. Vous n'avez plus rien d'autre à faire :

The screenshot shows the Le Corner website's user account page. At the top, there's a navigation bar with links for various product categories and account management. Below the navigation, there are two main sections: 'COMMANDES EN COURS' (Orders in progress) and 'COMMANDES TERMINÉES' (Completed orders). Both sections display a message indicating no orders are present. At the bottom of the page is a dark footer bar containing the FFF logo.

- Si un message d'erreur apparaît, nous vous invitons à vous assurer que l'utilisateur du club dispose bien d'un compte administrateur sur Portailclubs. Si besoin, vous pouvez contacter votre District/Ligue d'appartenance.





Connexion Le Corner – Clubs

Pour commander sur le site Le Corner (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation acheteur Le Corner sur Portailclubs (<https://portailclubs.fff.fr/>)

Si un utilisateur dispose déjà d'un compte Portailclubs avec le profil administrateur :

- En tant qu'administrateur du club, il aura automatiquement l'habilitation Acheteur Le Corner sur Portailclubs, et pourra commander sur Le Corner.
- Toutefois, il est nécessaire de s'assurer que le club se soit connecté au moins une fois au Corner avec un compte administrateur en réalisant les démarches décrites précédemment.
- L'administrateur peut également donner l'habilitation Acheteur Le Corner à un autre utilisateur Portailclubs du club (depuis la rubrique « Administrateur », puis « Liste des utilisateurs » sur Portailclubs)